

SCAPHANDRE

FICHE N° 6603

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1925-1949
Fabricant : Denayrouze
Domaines : Environnement
Sous-domaines : Hydrologie
Organisme : Voies navigables de France - VNF
Ville : Toulouse
Modèle :
Matériaux : Cuir, Laiton, Verre, Plomb

Description

Le scaphandre est un dispositif permettant à son utilisateur de respirer et d'évoluer sous l'eau grâce à une combinaison reliée par un tube à une pompe à air comprimé (ici absente) placée en surface. La panoplie du scaphandre Denayrouze est ici composée de sept pièces : casque, verre de rechange pour le casque, ceinture, chaussures et trois lests. Le casque rigide en cuivre et laiton est composé de deux parties. La pèlerine est la partie pectorale qui est reliée à une combinaison souple (ici absente). Le bonnet est la partie qui couvre la tête du plongeur. Il se visse à la pèlerine. Un petit système d'attache circulaire permet de relier le bonnet à un tube qui envoie l'air de la pompe jusqu'au scaphandrier. Le bonnet comprend quatre petits hublots en verre permettant au plongeur d'observer ce qui se passe autour de lui. La panoplie contient un verre de rechange pour un des hublots. Les chaussures du scaphandrier sont en cuir, alliage cuivreux et lestées de plomb pour aider le scaphandrier à rester debout et marcher au fond de l'eau. Les lests sont constitués d'une masse de plomb plate pouvant être attachée par des cordelettes à la pèlerine. La ceinture est en cuir et laiton.

Les mesures principales sont celles du casque. Les autres : Ceinture (LA 36 HA 7,8), Verre (DI 13,4 EP 1,5), Lestes (LA 30,5 PR 24 EP 10 ; LA 24,5 PR 20,2 EP 6 ; LA 20 PR 19,5 EP 6,5), Chaussures, chacune LA 42 PR 18 HA 24,2.

Utilisation

Après l'importante crue de 1930, entre 1930 et 1940, les gestionnaires du canal du Midi se procurent deux scaphandres pour aller vérifier si des dégâts ont été causés par les crues, vérifier les ouvrages d'art, piles de ponts, contrôler les portes de barrages. La tenue du scaphandrier servait à vérifier les ouvrages immergés sans avoir besoin de les mettre à sec : repérer un problème éventuel après un épisode de crue mais aussi si un bateau a heurté un ouvrage, faire des diagnostics sur les portes d'écluses qui s'usent rapidement avant de prévoir des travaux de réparation, contrôler une vanne d'écluse qui se ferme mal... Les scaphandriers du canal sont aujourd'hui remplacés par des plongeurs particuliers et des sondes bathymétriques pour vérifier d'éventuelles anomalies.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Scaphandre (Denayrouze),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=9787>, consulté le 2026-07-25